

« Attendu que le Pape Léon XIII a été institué légataire par la marquise de Pessis-Bellière, comme chef et représentant de la puissance souveraine désignée en droit public et international sous les noms de Saint-Siège ou de Papauté ;

« Attendu que cette puissance n'est pas intermittente et limitée à la vie de chaque pape, mais qu'elle se perpétue en vertu de ses propres institutions électives ;

« Attendu qu'elle est reconnue depuis longtemps par la France en qualité d'Etat étranger ; que cette reconnaissance, manifestée par l'échange de représentants diplomatiques, par la signature de traités en vigueur, par des négociations fréquentes dirigées par les ministres français des affaires étrangères, n'a pas été modifiée à la suite des événements accomplis en 1870, etc. »

AUX TROIS-RIVIERES

Fetes en l'honneur de Sa Grandeur Mgr Lafèche et de Son Excellence Mgr Caron.

Les fêtes célébrées aux Trois-Rivières la semaine dernière en l'honneur du jubilé épiscopal de Sa Grandeur Mgr Lafèche et des noces sacerdotales de Son Excellence Mgr Caron ont fourni aux habitants de cette ville l'occasion de prouver leur attachement et leur reconnaissance au digne évêque qui depuis vingt-cinq ans est à la tête de ce diocèse, et à son zélé collaborateur. C'était une véritable fête de famille à laquelle s'est associé avec empressement la province de Québec toute entière. Elle serait longue la liste des personnages marquants dans le clergé, et parmi les laïques qui sont venus apporter aux deux jubilaires leur témoignage de respectueuse sympathie, si nous voulions citer tous les noms, mais il faut nous borner à indiquer leurs Grands Mgr Fabre, archevêque de Montréal, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, les évêques de St-Hyacinthe, de Rimouski et de Cythère, le représentant de Son E. le cardinal Taschereau retenu à Québec Mgr Marois, Mgr Tanguay, Mgr Paquet, Mgr Routhier, Mgr Gagnon et les représentants des diverses communautés et des institutions de la province de Québec. Un grand nombre